Les réunions politiques d'hier

A *Rouen* ont eu lieu, sous la présidence de M. Adolphe Carnot, une réunion organisée par l'Alliance républicaine démocratique et une conférence faite par M. Louis Barthou, député.

Le conférencier a développé cette thèse que « l'union de toutes les forces républicaines reste nécessaire pour poursuivre l'œuvre entreprise d'émancipation laïque et de progrès social ».

Entre les partisans avoués, dissimulés ou résignés du cléricalisme et les apôtres incorrigibles de la révolution sociale, il y a place dit-il, dans l'avenir comme dans le passé, pour une majorité unie, militante et résolue, largement ouverte au concours loyal de toutes les bonnes volontés. La discipline est la condition essentielle de sa durée et de son succès.

Mais cette majorité doit prendre garde de ne pas affecter les allures d'une Eglise infaillible, investie, avec les pouvoirs d'excommunication, d'une sorte de dogme intangible. Rien ne serait plus contraire à l'esprit laïque, à la pensée libre et à l'intérêt républicain.

M. Barthou fait l'éloge de M. Waldeck-Rousseau, dont il vante le courage civique, le désintéressement et la volonté réformatrice. Il forme pour son prochain rétablissement des vœux qui ne peuvent laisser indifférent aucun républicain.

Il dit que la majorité actuelle s'est formée de la façon suivante :

« Elle est née des révélations de l'affaire Dreyfus et des incidents qui ont marqué, durant ses développements l'existence d'un véritable parti de guerre civile.

» Les incidents et le péril dont ils étaient l'expression ont imposé aux républicains le commun devoir de se rapprocher et de s'unir pour une action commune. Tandis que les plus modérés reconnaissaient la duperie d'un prétendu apaisement rendu impossible par la perfidie militante de ceux-là même qui le réclamaient, les plus avancés renonçaient à la lutte des classes et aux moyens violents pour prendre leur part des efforts et des responsabilités du parti républicain.

» Cette entente domine et inspire la politique depuis cinq ans. Elle sera durable à la condition d'être faite de concessions réciproquement loyales sur un programme nettement déterminé. La collaboration dévouée des groupes qui la constituent ne doit prendre, sous peine de la détruire, ni le caractère, ni même les apparences d'une tutelle oppressive. »

M. Barthou assure qu'il reste, malgré son adhésion aux projets supprimant l'enseignement congréganiste de toute nature, adversaire du monopole universitaire, déclaré ou déguisé. Il refusera de suivre ceux qui en font un dogme nouveau et imprévu de la doctrine républicaine.

Au surplus, ajoute-t-il, l'erreur serait grande et l'illusion dangereuse de croire qu'il est possible de détruire du jour au lendemain les effets de la loi de 1850 dont l'action s'est exercée pendant plus d'un demi-siècle. Si l'on ne veut pas s'exposer à des déceptions et à des surprises, il faut tenir compte des mœurs acquises, compter même avec les préjugés, procéder avec sagesse et méthode, et, sans rien abdiquer des principes, accepter dans l'application les délais inévitables et les transactions nécessaires.

Il faut aussi ne pas se laisser détourner des réformes promises par l'obsession de la défense contre le cléricalisme, si légitime et si justifiée qu'elle soit. Le progrès social naît de l'émancipation laïque, mais il a ses droits et ses lois propres qu'une majorité prévoyante ne doit pas négliger. La République a contracté envers la démocratie agricole et le prolétariat ouvrier une dette dont il y aurait péril à ajourner indéfiniment l'échéance. Est-ce à dire qu'il faille se laisser prendre au piège de certains réformateurs improvisés qui, après avoir abusé, par tous les moyens, d'une obstruction violente et systématique, se sont animés d'une belle ardeur pour des lois sociales auxquelles ils avaient plutôt témoigné jusqu'ici quelque indifférence ? Cet excès de zèle dissimulait mal une tactique qui, de leur part, n'avait d'autre objet que de sauver l'enseignement congréganiste.

C'est au parti républicain, c'est à la majorité, qui en a reçu le mandat, qu'incombent le devoir et la mission de poursuivre l'œuvre entreprise. La situation financière, dont on ne saurait dissimuler les ménagements qu'elle exige, permettra-t-elle d'ajouter au budget, surtout avec tant de dépenses prochainement inévitables, la charge de la constitution d'une caisse de retraites? Il faut l'espérer et même le vouloir; mais il est téméraire de rien affirmer avant le dépôt annoncé du budget de 1905. La loi militaire et la réforme syndicale peuvent, au contraire, être discutées dès la rentrée. M. Barthou en analyse les dispositions et met en lumière leurs avantages.

A *Charleville* s'est tenue une réunion politique au cours de laquelle MM. Jules Roche, ancien ministre, et Lannes de Montebello, député de la Marne, ont pris la parole.

M. Motte, député de Roubaix, avait promis d'assister à la réunion, mais ayant été retenu au dernier moment par les grèves du Nord, il a envoyé une lettre d'excuses dans laquelle il a retracé la situation actuelle dans le bassin du Nord. L'assemblée lui a voté et envoyé une adresse d'encouragement et de félicitations.

MM. Lannes de Montebello et Jules Roche ont fait le procès de la politique suivie par le ministère actuel.

A Beauvais, une réunion a été tenue au théâtre sous la présidence de M. Hucher, maire et conseiller général. MM. Ch. Prevet, sénateur, Paul Beauregard et Ch. Benoist, ont prononcé des discours sur la situation politique actuelle.

A *Marseille*, après la réunion d'un congrès fédératif des sections du Sud-Est de la Patrie française, M. Jules Lemaître a fait une conférence devant une assistance d'environ 1,500 personnes. Il a exposé le programme de la ligue : restauration des libertés, des forces militaires et des finances publiques par la revision constitutionnelle ; élection par le peuple d'un chef responsable, les ministres choisis hors du Parlement et responsables devant le peuple, le referendum pour toutes les grandes questions nationales, la suppression de l'initiative parlementaire en matière de dépenses, remaniement des divisions administratives avec réduction du fonctionnarisme, réformes électorales qui comprendraient la représentation proportionnelle des minorités, et, enfin, l'existence d'un chef-gérant responsable des intérêts nationaux qui doit rendre seul possible la réalisation des questions sociales.

Après lui, le capitaine Martinet, délégué de Nimes et MM. Syveton, le commandant Tournade et Congy, députés, et Xavier de Magalon, ont pris successivement la parole.

L'assistance a voté ensuite un ordre du jour blâmant la politique actuelle, acclamant le programme de la Patrie française et envoyant un salut fraternel aux condamnés de la Haute-Cour.

La séance a été levée aux cris de : « Vive la liberté! Vive la République française! » suivis du chant de la *Marseillaise*.

La sortie s'est effectuée sans incident.

Pendant ce temps, une manifestation composée d'un millier de personnes appartenant aux cercles politiques radicaux et socialistes de Marseille, s'est rendue à la préfecture. Une délégation de ces manifestants, introduite auprès du préfet des Bouches-du-Rhône, a remis à M. Mastier une adresse blâmant les quelques députés républicains qui ont voté contre le cabinet, dans les récents débats à la Chambre et renouvelant au ministère leur confiance et leurs encouragements.

« Dans un but de pacification », M. Pierre Roux a demandé ensuite au préfet la mise en liberté du manifestant arrêté, avant-hier, après l'échauffourée, pour outrages aux agents. M. Mastier a répondu que cette mise en liberté venait d'être opérée.

A *Versailles*, réunion organisée par la Patrie française, au théâtre des Variétés, sous la présidence de M. François Coppée. Discours du colonel Fleur, de MM. le lieutenant-colonel Rousset, Archdeacon, Guyot de Villeneuve, Gauthier de Clagny, Rudelle, Roger-Ballu, députés, et Andriveau, délégué général de la Ligue.

A *Bordeaux* une réunion de l'Appel au peuple, avec le concours de MM. Lasies et de Dion, a voté un ordre du jour demandant la revision de la Constitution et la nomination du chef de l'Etat par le peuple librement consulté.

A *Vannes* réunion de l'Action libérale populaire devant cinq mille auditeurs, MM. de Lamarzelle, de Goulaine, Riou, sénateurs, de l'Estourbeillon, député, ont pris la parole et fait appel à l'union sur le terrain des libertés.

A *Montceau-les-Mines* a eu lieu une réunion de l'action libérale populaire. MM. Bouzerand, président du comité de Montceau, du Roscoat, député des Côtes-du-Nord, Toussaint, délégué du comité directeur de Paris, ont pris successivement la parole.

Les fêtes d'Angers

Hier ont eu lieu à Angers les fêtes que devait présider le général André. Retenu par son indisposition, il avait délégué à sa place le général Peigné, commandant du 9e corps d'armée.

Rien n'avait été changé au programme.

Dès six heures du matin, les anciens élèves de l'Ecole des arts et métiers venus de tous les points de la France, se sont réunis à l'Ecole brillamment décorée, et un vin d'honneur leur avait été servi dans l'atelier des forges.

A huit heures est arrivé à la gare le général Peigné, qui a été reçu par M. de Joly, préfet de Maine-et-Loire, le général Halter et de nombreux officiers et fonctionnaires.

Il a passé la revue des troupes et décerné la médaille militaire au gendarme Gaigue, qui dernièrement avait sauvé une femme entourée de flammes. Puis, le général en chef a reçu, à la préfecture, le corps des officiers et l'Union des femmes de France, qu'il a priées de continuer vaillamment leur œuvre en créant, à Angers, une salle de repos du soldat, en dehors de toute idée confessionnelle.

A midi a eu lieu, dans l'atelier de la fonderie, un banquet d'environ quatre cents couverts, où se trouvaient, notamment : MM. Chapsal, maître des requêtes au Conseil d'Etat, directeur du cabinet du ministre du commerce et délégué spécialement par lui; Ernest Pantz, président de l'Association des anciens élèves; le maire, le secrétaire général de la préfecture, le directeur de l'Ecole d'Angers, etc.

A une heure et demie, a eu lieu, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, un défilé de plus de trois cents sociétés patriotiques, mutualistes, sportives, musicales et compagnies de sapeurs-pompiers, devant une estrade où se tenait le général Peigné.

De la place de l'Hôtel-de-Ville, le cortège s'est rendu à la Brise-Potière où a eu lieu, à deux heures et demie, l'inauguration des nouvelles casernes d'infanterie.

Puis le cortège s'est rendu à l'Ecole. A quatre heures, y a été apposée la plaque commémorative du centenaire. M. Pantz a exposé un sommaire historique des écoles nationales d'arts et métiers, et en particulier de celle d'Angers. Il a terminé en remerciant le gouvernement et les personnes présentes.

Après lui, M. Chapsal a fait l'éloge de l'industrie française et noté la place importante prise par les écoles d'arts et métiers.

Enfin, un banquet de six cents couverts a été servi au Palais de justice.

Après une courte allocution du préfet de Maine-et-Loire, terminée par un toast au président de la République, M. Bichon, député, a associé dans un même vivat la République, la France et l'armée, « ces trois termes — a-t-il dit — d'un même culte qui ne sauraient être séparés sans danger pour la patrie ».

Les fêtes se sont terminées par un bal très brillant.

AFFAIRES MILITAIRES

ARMÉE

OBSÈQUES DU SERGENT LOWY. — Hier ont eu lieu, à Tulle, les obsèques du sergent Lowy, dont on se rappelle la mort héroïque à Beni-Ounif.

Dès une heure, une foule compacte avait envahi l'avenue où la mère du vaillant sous-officier tient un petit débit de tabac.

A deux heures, le cortège s'est formé pour se diriger vers l'église Saint-Jean. Un détachement du 80e ouvrait la marche, suivi des tambours voilés de crêpe et de la musique du régiment.

Venaient ensuite la société de gymnastique, les pompiers, les Vétérans des armées de terre et de mer.

Le char funèbre était entouré de drapeaux tricolores voilés de crêpe et recouvert de l'uniforme de tirailleur algérien du jeune sous-officier tué à l'ennemi.

La mère suivait le cercueil, appuyée sur le bras de son second fils.

Derrière elle marchaient tous les officiers et sous-officiers du 80e, ayant à leur tête le général Souhart, commandant la 48e brigade.

MARINE

M. PELLETAN ET LE SUBMERSIBLE « TRITON ». — Le *Figaro* raconte ce matin avec une grande précision de détails la mystification dont fut victime le ministre de la marine, il y a un an environ. Déjà, certains journaux, et le *Temps* avaient parlé de cette affaire, mais on n'y avait pas attaché l'importance qu'elle a réellement, ainsi qu'il résulte des faits relevés par notre confrère.

L'histoire peut se résumer ainsi : un ingénieur belge proposa à M. Pelletan un appareil de son invention, destiné à évacuer l'air vicié et à renouveler l'air respirable dans les sous-marins ; le ministre envoie un de ses officiers d'ordonnance, pour examiner l'appareil qu'il voit fonctionner, mais dont il ne peut ni examiner le mécanisme ni voir les plans, en fait renouveler l'expérience en France devant le ministre, et un contrat est passé avec l'inventeur; mais le secret de l'invention est toujours ignoré du ministre, qui décide d'expérimenter l'appareil sur un submersible, le *Triton*, en service à Cherbourg.

Mais, dit le *Figaro*, on tenait à ce que tout fût entrepris dans le mystère ; on laissait systématiquement ignorer toute cette affaire au préfet maritime et l'on communiquait directement au commandant du *Triton* les instructions du ministre.

C'est dans ces conditions que les deux Belges partirent pour Cherbourg, munis de frais de route versés par la marine.

De même qu'à leur arrivée en France, toutes les dispositions furent prises pour que, ni à la gare de Cherbourg, ni à l'entrée de l'arsenal, on ne procédât à la visite des bagages des deux voyageurs.

C'est d'ailleurs le commandant du *Triton* lui-même qui les fit pénétrer dans l'arsenal, à l'insu du préfet maritime.

Ils furent conduits jusqu'à la station des sous-marins et admis de suite sur le *Triton* où ils exécutèrent les travaux d'installation de leur appareil.

Le commandant de la station des sous-marins, le commandant Heilmann, fut officieusement prévenu du motif de leur présence par le lieutenant de vaisseau Boulain, qui produisit les instructions secrètes du ministre.

Car, on sait qu'aux termes des consignes générales de l'arsenal, personne n'a accès à la station des sous-marins ; les officiers français eux-mêmes doivent être munis d'une autorisation spéciale pour s'en approcher.

M. E... et son contremaître se mettent immédiatement à l'œuvre. Mais les travaux de montage sont, paraît-il, d'une extrême difficulté; ils traînent en longueur : au bout de douze jours, ils ne sont pas encore terminés.

On s'inquiète à Paris et, pour stimuler le zèle des inventeurs, on expédie à Cherbourg l'ingénieur Ripoche. Celui-ci devait assister aux essais préliminaires et prévenir le ministre et M. Tissier du jour où ils pourraient se transporter eux-mêmes à Cherbourg pour assister aux essais définitifs.

Ceux-ci n'eurent pas de peine de se déplacer : dès le début de l'expérience, M. Boulain, qui avait réussi à surprendre les mystères de l'installation, découvrait que les deux Belges s'étaient livrés à la plus déconcertante des mystifications. Un tube de verre invisible flottait à la surface de l'eau et servait d'exutoire aux gaz de la combustion. Le ministre était prévenu et donnait l'ordre immédiat de congédier les « inventeurs ».

Ceux-ci, sentant sans doute la gravité de leur cas et les menaces qui planaient sur leur tête, quittaient sur l'heure Cherbourg, abandonnant jusqu'à leurs bagages, et fuyaient en Belgique par des voies détournées.

Ces étrangers étaient demeurés deux semaines dans l'arsenal, ayant la plus grande liberté de mouvements pour se renseigner sur nos sous-marins; tous les officiers et marins du jour de cette période, et, le premier moment de stupeur passé, s'étaient accoutumés à leur présence, se disant sans doute que des hommes qui jouissaient d'une pareille confiance ne pouvaient être que de très utiles collaborateurs.

On ne peut se dissimuler que dans la circonstance le ministre de la marine a commis la plus grande imprudence, en permettant à un étranger ou plutôt deux étrangers, car l'inventeur belge était accompagné d'un contremaître, de s'introduire à bord d'un submersible, d'y passer de longues heures sans surveillance, et cela sans consulter aucun homme d'une technicité reconnue et sans faire connaître au préfet maritime la mission de ces étrangers. L'imprudence existe encore dans le fait d'avoir traité avec un inventeur, ce qui était reconnaître la valeur de son invention sans s'être assuré du fonctionnement de l'appareil. C'est avec juste raison qu'il existe une commission des inventions utiles aux armées de terre et de mer pour prévenir les entraînements maladroits pour des appareils dont les qualités peuvent être nulles.

La faute existe dans la circonstance qu'il s'est trouvé un individu habile pour exploiter l'état d'esprit de M. Pelletan qui, avant d'arriver au ministère, proclamait que les sous-marins officiels, ainsi qu'il les appelait, n'avaient jamais rien valu. Aussi le ministre, pour prouver ce qu'il avait dit, s'empressa-t-il, dès son arrivée à la rue Royale, d'appeler auprès de lui tous ceux qui semblaient avoir des idées sur le sous-marin; il donnait toutes facilités d'études à M. Pictet pour établir un plan de bateau qu'une dizaine de mois après il ne voulait même pas faire examiner; il faisait revenir d'Angleterre M. Goubet qui avait traité avec une compagnie anglaise pour l'exploitation de ses brevets concernant les sous-marins et, bien entendu, il abandonnait ensuite tous pourparlers avec le malheureux inventeur qui mourait de chagrin quelques mois après son retour.

Est-il étonnant dans ces conditions qu'un inventeur, désireux surtout de connaître nos sous-marins, soit arrivé à tromper le ministre? La tentative pouvait paraître facile et, ce qui le prouve, c'est qu'elle a été suivie de succès.

M. Pelletan qui, par ses imprudences, semblait attacher si peu d'importance au secret de nos sous-marins a, d'un autre côté, fait tous ses efforts pour que la mystification ne fût pas connue ; en mars et avril 1903, les recommandations ministérielles pour arrêter les divulgations se multiplient. Ordre est donné aux officiers embarqués sur les sous-marins de ne fournir aucun renseignement ; une circulaire est envoyée aux fonctionnaires de ne donner aucune information à des personnes étrangères au département, pratique qui « a pu permettre, notamment, aux possesseurs de ces renseignements de les utiliser, parfois, dans un but politique, contre le gouvernement. » Enfin une conférence a lieu à Cherbourg à la direction des défenses sous-marines en vue d'établir une surveillance sur les plantons qui peuvent se laisser tenter par des visiteurs.

Malgré ces précautions, la faute est aujourd'hui connue; elle donne bien à réfléchir. Les faits cités par le *Figaro* réclament une enquête.

FAITS DIVERS

Lundi 28 mars. — Les fortes pressions s'étendent encore ce matin du sud-ouest au nord-est de l'Europe; le baromètre atteint 783 mm. en Finlande. Une dépression persiste sur l'Italie, tandis qu'une autre passe près des Iles Britanniques (Stornoway, 755 mm.).

Le vent est faible d'entre nord et est sur la Manche, du nord en Gascogne et en Provence.

Des pluies sont tombées sur les Iles Britanniques et la Méditerranée ; en France, on a recueilli 2 mm. d'eau à Nice et à Toulouse.

Un orage, accompagné de grêle, a donné 17 mm. d'eau à Alger.

La température a monté dans l'ouest et le nord de l'Europe ; elle était ce matin, de —5° à Helsingfors, +3° à Paris, 12° à Nice, Naples.

On notait : — 3° au puy de Dôme, — 2° au mont Aigoual, — 13° au pic du Midi.

En France, un temps nuageux est probable, avec température voisine de la normale.

A Paris, hier, la température moyenne 7°0 a été inférieure de 0°1 à la normale.

Monte-Carlo. — Midi + 24°. Temps magnifique.

Observatoire municipal (RÉGION PARISIENNE)

Midi. — Le ciel, beau pendant la journée d'hier, s'est rapidement couvert au début de la nuit et, depuis 7 h. 15 ce matin, il tombe par intermittence une petite pluie très fine qui n'a fourni que des hauteurs d'eau insignifiantes.

Les vents sont faibles de nord-ouest à ouest, et la pression barométrique stationne au voisinage de 768 mm.

La température s'est notablement abaissée.

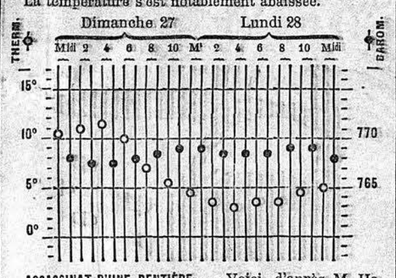

ASSASSINAT D'UNE RENTIÈRE. — Voici, d'après M. Hamard, dans quelles circonstances Mme Bal, la rentière de la rue de Turenne, aurait été assassinée. Dans l'après-midi du jour où elle a été tuée, cette dame reçut plusieurs visites et notamment, à cinq heures, celle d'une femme en deuil. Cette personne, qui ne désirait pas être vue par la concierge, monta directement à l'appartement de la rentière; mais elle se trompa d'étage. Elle sonna au troisième qu'occupe Mme Hannette, professeur de piano. Celle-ci vint ouvrir. Voyant qu'elle s'était méprise, la visiteuse descendit au second, où habitait Mme Bal. C'était la deuxième fois que la rentière recevait cette personne, qui venait l'entretenir de son désir d'acquérir la fabrique de tubes en étain, actuellement exploitée par M. Gaget, 11, rue Saint-Gilles. Elle avait fait part à Mme Prainville, sa fille, de la proposition de l'inconnue.

Mercredi dernier donc, la femme en deuil fut reçue par Mme Bal. Elle lui parla certainement de son projet d'achat de la fabrique. Pendant ce temps, deux hommes qu'elle avait amenés avec elle et qui ont été vus l'un et l'autre, attendaient dans la rue le moment d'intervenir. Une demi-heure s'écoula. Puis les deux hommes montèrent chez Mme Bal. Juste à cet instant, la visiteuse en deuil en sortait. Les inconnus, dont celle-ci avait annoncé la visite et qu'elle présenta sans doute à la rentière comme étant les personnes qui lui avançaient l'argent dont elle avait besoin pour acquérir la fabrique de tubes en étain, entrèrent à leur tour dans l'appartement de la vieille dame et l'assassinèrent.

D'après le signalement que l'on a fourni d'eux, ils appartiennent à la catégorie des souteneurs et c'est dans ce monde-là que le service de la Sûreté fait des recherches.

LA VIE AVENTUREUSE DE PIERRETTE RENAUD. — A plusieurs reprises, déjà, nous avons eu à relater les mésaventures de Pierrette Renaud, l'amie du nommé Bassot, principal inculpé dans l'affaire de l'assassinat d'Eugénie Fougère.

On sait que la jeune demi-mondaine habite rue La Bruyère, dans l'appartement où Bassot fut arrêté. Elle est très connue dans le quartier, et hier, accusée par une de ses bonnes amies d'entretenir des relations coupables avec un marchand de vin installé 35, rue de La Rochefoucauld, elle a failli être gravement blessée par la femme de ce commerçant, Mme Demartini.

Pierrette Renaud entrait, à quatre heures, dans le débit de vin pour prendre un paquet que l'on avait laissé au comptoir pour elle. Elle avait à peine franchi la porte, que Mme Demartini, brandissant un couteau de cuisine, s'avança vers elle, et la frappait à la tête. L'arme dévia et atteignit le lobe de l'oreille gauche, qui fut entièrement coupé.

La blessée, perdant le sang en abondance, fut conduite à l'hôpital Lariboisière, tandis qu'on mettait Mme Demartini en état d'arrestation.

Cependant, cette dernière fut remise en liberté dans la soirée, M. Tanguy, commissaire de police, ayant appris que Pierrette Renaud, après avoir été pansée, avait pu regagner son domicile.

Mme Demartini sera poursuivie pour coups et blessures volontaires.

MARI MEURTRIER QUI SE SUICIDE. — Mardi dernier, à Nadaillat, commune de Saint-Genès-Champanelle (Puy-de-Dôme), le nommé Jean Cassières, tuait sa femme à coups de couteau, en présence de son enfant, puis s'enfuyait dans les bois.

Trois brigades de gendarmerie avaient été envoyées à sa recherche. Les gens du pays avaient en même temps organisé des battues dans les environs. Depuis six jours, des rondes étaient faites, toutes les nuits, dans tous les hameaux de la commune de Saint-Genès-Champanelle. On a fini par découvrir ce matin le cadavre de l'assassin, pendu dans un bois voisin de Nadaillat. L'examen du cadavre semble avoir démontré que Jean Cassières s'est suicidé aussitôt son crime accompli.

SUICIDE D'UN PERCEPTEUR. — M. Benezech, percepteur à Saint-Chinian (Hérault), ayant reçu la visite de M. Klein, receveur des finances à Saint-Pons, pour procéder à la vérification de la caisse, s'est suicidé en se tirant deux coups de revolver dans la tête.

L'EXPLOSION DE LYON. — MM. Reuss et Sourdillon, victimes de l'explosion qui s'est produite avenue Thiers, dans un atelier de pyrotechnie, ont succombé à leurs brûlures. Le premier était âgé de quatre-vingts ans, le second, de vingt-six ans seulement. Les deux ouvriers brûlés lors de la même explosion, sont encore en traitement à l'Hôtel-Dieu ; leur état, quoique grave, n'inspire pas d'inquiétude.

INFORMATIONS DIVERSES

— L'Association générale d'Alsace-Lorraine a tenu hier son assemblée générale, sous la présidence de M. Schlumberger. M. Vilmotte a lu un rapport très intéressant sur le développement de la Société fondée en 1871, et les services qu'elle a rendus. Depuis sa fondation, elle a distribué 1,432,000 francs de secours divers. Le budget des dépenses pour l'exercice 1903-1904 s'est balancé par un crédit de 85,100 francs, dont 15,401 pour secours en nature et espèces; 39,865, pour la fête de l'arbre de Noël des petits Alsaciens; 17,237 francs pour l'instruction des petits Alsaciens-Lorrains, passés en France à la suite de leurs parents, etc.

— Au banquet de l'Association générale des tissus, sous la présidence du ministre du commerce, M. Armand Marix, conseiller du commerce extérieur, expert près le tribunal de la Seine, a été nommé officier de l'instruction publique.

— Nous avons reçu de Mlle S. S., à la Toussaint, 8 fr., pour notre *Caisse de Charité*.

— Rappelons à nos lecteurs que l'administration des Grands Magasins Dufayel vend par abonnement, au même prix qu'au comptant, dans plus de 500 magasins de Paris et province.

La brochure explicative est envoyée franco.

NÉCROLOGIE

On annonce la mort de l'adjudant Adrien Bernard, ancien membre de la mission Marchand. Après son retour, il était allé passer deux ans au Tonkin, puis, après trois mois de repos, était retourné au Zinder. Rapatrié avec un abcès au foie, il vient de succomber au Val-de-Grâce.

Les amis de M. Hermann Ligier, ancien préfet, trésorier-payeur général du Calvados, se sont réunis aujourd'hui lundi, à une heure, à la maison mortuaire, 64, boulevard Saint-Michel, pour assister à la levée du corps. On remarquait dans l'assistance plusieurs personnalités de l'administration et de la presse où M. Hermann Ligier, qui fut journaliste à ses débuts, avait gardé de fidèles amitiés.

Le cercueil a été transporté directement à la gare de Lyon et de là à Poligny (Jura) où auront lieu les obsèques.

Un service religieux à la mémoire de M. le général de division La Veuve, grand-officier de la Légion d'honneur, président de l'Association amicale des élèves et anciens élèves de Saint-Cyr « la Saint-Cyrienne », aura lieu le mercredi 30 mars, à neuf heures trois quart, en l'église de Saint-François-Xavier. Il ne sera pas envoyé d'invitations, les nombreux amis du général sont priés de considérer comme telle le présent avis.

THÉATRES

L'Odéon donnera, à partir de demain, la *Passion* de M. Edmond Haraucourt. Donnée pour la première fois, il y a treize ans, au Cirque d'Hiver, par Mme Sarah Bernhardt, MM. Philippe Garnier, Brémont, etc., cette œuvre était ensuite jouée pendant deux ans au Théâtre d'Application, puis au Châtelet, à la Porte-Saint-Martin, en province et à l'étranger. Enfin, en 1899, elle passait à l'Odéon, où elle fut interprétée par Mme Segond-Weber, M. Marquet, etc., et où on la reprend cette année avec Mmes Gilda Darthy, Berthe Bady, M. Philippe Garnier et toute la troupe. La pièce est accompagnée d'une musique de scène extraite des œuvres de Sébastien Bach et orchestrée par MM. Hillemacher.

— Le théâtre de l'Ambigu donnera, le vendredi saint 1er avril, le *Christ*, drame sacré en six tableaux du poète Charles Grandmougin. M. Lippacher a écrit pour ce drame sacré une partition.

Enfin, chez Antoine, vendredi, l'*Assomption d'Hannele Mattern* (et non pas, comme on nous l'a fait dire hier l'*Assomption*, d'Anatole Mattern. Nos lecteurs, qui connaissent Gérard Hauptmann et ses œuvres, avaient rectifié d'eux-mêmes cette erreur typographique, cette « coquille » aussi plaisante qu'inattendue.

— M. Coquelin aîné fera demain mardi à deux heures et demie, à la Société des conférences, 184, boulevard Saint-Germain, une conférence sur *Don Juan*.

— Ce soir :

Au théâtre de la Porte-Saint-Martin, à huit heures un quart, reprise des *Chevaliers du Brouillard*, pièce à grand spectacle, en cinq actes et dix tableaux, de A. d'Ennery et E. Bourget, avec la distribution suivante :

MM. Léon Noël, Wood ; Maxence, Jonathan Wild ; Duval, Lord Rowland ; Poggi, Bluskine ; Déan, Figg ; Capellani, Darrel-Tamise ; Jinesty, Georges Ier ; Henri Bosc, Sir Morton ; Ramey, Hogarth ; Véret, Quatre-mains ; Lagrange, Kettleby ; Vallée, Quatre-jambes ; De Marcy, l'officier ; Camday, Davies ; Dorigny, le matelot ; Latour, le geôlier ; Mmes Jeannes Brindeau, mistress Sheppart ; Lucie Brille, Jack Sheppart ; Flore Mignot, Cecily ; Irma Perrot, mistress Wood.

A la Comédie-Française, l'*Irrésolu*, de M. Georges Berr, qui jouera un des principaux rôles de sa pièce.

Au Casino de Paris, dernières épreuves du championnat des joutes à la lance.

— Bostock annonce les derniers jours des chameaux savants.

— Mme Otéro présidera, demain mardi, le « dîner de faveur » avec M. Albert Graff, secrétaire du théâtre du Gymnase.

SPECTACLES DU LUNDI 28 MARS

Opéra, 8 h. 1/4. — Aïda. — Mardi, relâche.
Français, 8 h. 1/2. — L'Irrésolu.
Opéra-Comique, 8 h. 1/4. — Mireille.
Odéon, 8 h. 1/2. — La Dette.
Vaudeville, 8 h. 1/2. — La Chambre Empire. — Décadence.
Gymnase, 8 h. 1/2. — La Chanoinesse. — Le Retour de Jérusalem.
Th. Sarah-Bernhardt, 8 h. 1/2. — La Sorcière.
Variétés, 8 h. 1/4. — Le Homard. — La Boule.
Porte-Saint-Martin, 8 h. — Les Chevaliers du brouillard.
Renaissance, 8 h. 3/4. — Le Mannequin d'osier.
Gaîté, 8 h. 1/4. — La Montansier.
Athénée, 8 h. 1/2. — Les Ingrats. — Le Prince consort.
Châtelet, relâche.
Palais-Royal, 8 h. 1/2. Loufoque. Les Dragées d'Hercule.
Ambigu, relâche.
Nouveautés, 8 h. 1/2. — Le Cake-walk. — La Main passe!
Th. Antoine, 8 h. 1/4. Le Viel ami. — Oiseaux de passage.
Folies-Dramatiques, 8 h. 1/2. — Express-Union. — Une Nuit de noces.
Nouveau-Théâtre, 9 h. — L'Exode.
Cluny, 8 h. 1/2. La Betterave. Le Sourd. Les Blackboulés.
Déjazet, 8 h. 1/2. Une jolie tuile. La famille Pont-Biquet.
Th. du Peuple (ex-Moncey), 8 h. 3/4. — L'Affaire Grisel.
Olympia, 8 h. 1/2. — Frégoli, créations nouvelles.
Boîte à Fursy, t. 267.92. Suggestion, joué par frères Mévisto
Grand-Guignol. T. 228-34. 9 h. — Petite Bonne sérieuse. — Interview. — Le Vieux de la Bouquine. — Casino, hôtel.
Folies-Bergère, 8 h. 1/2. — La Revue des Folies-Bergère.
Casino de Paris, 8 h. 1/2. — Grand championnat de joutes à la lance. Auto et Mobil. Zizi Papillon. Les 4 mousses.
Mathurins, tél. 213-41, 9 h. Un amant délicat. — L'Etoile en chambre. Le Légionnaire. Pepita. Belle Otero, Lyse Berty
Scala, 8 h. — Mam'zelle Chichi. — Mlle Deval. — Mayol.
Cigale, 8 h. 1/4. Tél. 407-60. — Le Béguin de Messaline.
Pal. de glace, de 3 à 7 h. et de 9 à 1 min. Patin sur vraie glace Parisiana, 8 h. Dlle Ruez. Tél. 156-70. — Mam'zelle 5 Louis.
Grands Magasins Dufayel. — De 2 à 6 h. Attract. variées.
Moulin-Rouge, 8 h. 1/2, tél. 505-63. Tariol. Offenbach-Revue.
Elane de Pougy, Suilbac, Lord Vansart. Les Pandurs. Rf
Nouveau-Cirque, 8 h. 1/2. — La « Trans-Atlantic » et la « Boston-Ball ».
Alhambra (ex-Château-d'Eau), 8 h. 1/2. — Tél. 900-10. — Attractions diverses.
Bostock's Great Animal Arena. Tél. 525-55. — Hippodrome, 8 h. 1/2. — La plus remarquable exhibition du monde.
Cirque d'Hiver, 8 h. 1/2. — Blagfor Circus. — Brandt. Perid.
Jardin d'acclimatation. — Ouvert tous les jours.
Tr Eiffel, de 10 h. matin à nuit 1er ét. Rt, brasserie, déjeuners Mus. Grévin. — Les Catacombes romaines. Le Cirque. Bonaparte à la Malmaison. L'actualité pr le cinématographe

SPECTACLES DU MARDI 29 MARS

Opéra, relâche. — Mercredi, 8 h. 1/4. — Thaïs.
Français, » h. »/». — La Vraie Farce de Me Pathelin. — L'Avare.
Opéra-Comique, 8 h. — Manon.
Odéon, 8 h. 1/2. — La Passion.
Châtelet, 8 h. 1/2. — Les Cinq Sous de Lavarède.

(Les autres spectacles comme lundi)

SPORT

Courses du Bois de Boulogne

Le ciel s'est montré favorable à la « première » de Longchamp. Les nouvelles tribunes ont eu, hier, le succès que la presse avait été unanime à leur prédire, et la recette aux entrées a atteint 95,000 francs. Le programme offrait, d'ailleurs, un réel intérêt, comprenant des épreuves comme La Bourse (10,000 fr., 2,200 m.), le prix de Mars (8,000 fr., 2,000 m.), le prix Perplexité (12,000 fr., 2,000 m.) et le prix de Fontainebleau (15,000 fr., 2,200 m.), où l'on est toujours assuré de rencontrer des chevaux de classe.

La journée a commencé par la victoire d'un outsider, Aiglon V, à M. Pollak (J. Childs), dans le prix des Marronniers (4,000 fr., 2,400 m.), battant Léoville 2e, Chevalier 3e, Signorina et la Nève. — Pari mutuel à 10 fr. : 178 fr. ; à 5 fr. : 97 fr. 50.

Caïus, à M. Edmond Blanc, un des cracks de l'an dernier, faisait sa rentrée dans la Bourse, qu'il semblait devoir gagner ; mais le nouveau jockey de la maison, Birkenruth, a fait regretter Thompson ; il peut être rendu responsable, en partie, de la défaite de Caïus qui, mal engagé entre Flâneur, au vicomte de Fontarce (Shield), et Alençon, à M. Ephrussi (G. Stern), a dû se contenter de la troisième place ; Flâneur a gagné d'une encolure ; Alençon précédait d'une tête Caïus ; Charley, Xiphias II, Yldiz Kiosk et Maindesblush complétaient le lot ; pari mutuel : 109 fr. 50 et 44 francs.

La favorite Tentyra, au duc de Gramont (J. Childs), s'est promenée devant ses adversaires du prix de Mars ; elle a battu de deux longueurs, très facilement, Dorval, 2e, Memphis, 3e, et dix autres concurrents ; pari mutuel : 30 fr. 50 et 18 fr. 50.

Le prix de Fontainebleau ne pouvait pas échapper à Lorlot, à M. Henry Lepaute (G. Stern), un des meilleurs poulains de la jeune génération, mais il a été obligé de s'employer très sérieusement pour battre Moët, à M. Merle (Shields) ; Ma Lady Lu, à M. Thorne (Nash Turner), a honorablement figuré derrière Lorlot et Moët. — Pari mutuel : 14 francs et 7 francs.

Lorlot, il faut bien le dire, était loin d'être prêt, ayant toute une série de grands engagements, notamment dans le prix du prix du Jockey-Club et le Grand Prix de Paris.

Abydos, à M. Fischhof (Shields), a remporté assez aisément le prix de Barbeville (5,000 francs, 3,000 m.), battant Passaro 2e et Fanion 3e. — Pari mutuel : 18 fr. 50 et 10 francs.

L'écurie d'Harcourt a gagné le prix Perplexité avec Exéma (Toon) ; elle aurait pu le gagner avec le poulain de trois ans Apis (Birkenruth), et il avait même semblé à beaucoup de bons juges — contrairement au seul dont le verdict fait foi — que les deux chevaux passaient le poteau premier et second ; mais Madapolam, à M. E. Deschamps (Spears), a été placé second, derrière Exéma, à une demi-longueur, et Apis placé 3e à une tête. — Pari mutuel : 21 francs et 11 fr. 50. — L. G.

BULLETIN COMMERCIAL

DÉPÊCHES COMMERCIALES

La Villette, 28 mars. — Bestiaux. — Vente plus facile sur toutes les sortes de bétail.

| Espèces | Amenés | Vend